

Annexe à la délibération n°2022.01.04 du 18 janvier 2022

LOCATION DE L'ESPACE JEAN COCTEAU

	COMMUNE		HORS COMMUNE
	Associations montoises	Particuliers et professionnels	Associations Particuliers et professionnels
Location grande salle + cuisine			
Location 1/2 journée (en semaine) <i>de 9h à 13h ou de 14h à 18h</i>	136 €	176 €	307 €
Location journée <i>(9h-8h30)</i>	307 €	417 €	845 €
Location week-end ou 2 jours consécutifs <i>(9h-8h30)</i>	463 €	664 €	1272 €
Forfaits location grande salle + cuisine + salle Jean Marais			
Une journée	332 €	498 €	965 €
Deux jours	654 €	960 €	1925 €
Location grande salle la veille pour l'installation et décoration			
Journée (à partir de 10h)	111 €	146 €	176 €
Après-midi (à partir de 14h)	56 €	56 €	91 €

1- Gratuité une journée par an pour les associations dont l'action contribue au rayonnement et à la vie de la Commune, pour une manifestation permettant à l'association de récolter des fonds pour financer des actions en relation avec son activité.

2- Gratuité à la journée pour les associations organisatrices d'événements à destination des Montois de plus de 60 ans et des anciens combattants (décision visant à favoriser le lien social de cette population).

Envoyé en préfecture le 20/01/2022

Reçu en préfecture le 20/01/2022

Affiché le 20/01/2022



ID : 037-213701592-20220118-20220104B-DE

LOCATION DE SALLES

SAINT EXUPERY		
En semaine (9h00-8h30) Weekend (samedi 8h30 – lundi 08h30)	COMMUNE	HORS COMMUNE
Particuliers et professionnels	222 €	387 €
Associations et Comités de quartier <i>Réunion de travail – AG – Vin d'honneur.</i>	Gratuit	387 €
Associations et Comités de quartier <i>Occupation à but lucratif et pour toute activité non prévue dans les statuts</i>	222 €	387 €

SALLE DES GRIFFONNES		
En semaine (9h00-8h30) Weekend : - Entrée : vendredi 16h ou samedi/dimanche 9h00 - Sortie : samedi, dimanche ou lundi 8h30	COMMUNE	HORS COMMUNE
Particuliers et professionnels	130 €	250€
Recueillement des familles suite à des obsèques	Gratuit	Gratuit
Associations et Comités de quartier <i>Réunion de travail, AG, vin d'honneur.</i>	Gratuit	Non mis à disposition

SALLES DE LA MAIRIE ET SALLES ASSOCIATIVES			
	Associations montoises et Comités de quartier	Partis politiques	Particuliers et professionnels et associations hors Monts
Mairie <i>Robert Prunier Jacques Maurice</i>	Gratuit	Gratuit 2 mises à disposition par an	<i>1^{ère} heure de chaque journée de location : 46 €</i>
Complexe sportif des Hautes Varennes <i>Salle 1&2 Salle 3 Salle 4</i>		+ 1 lors des campagnes électorales officielles	<i>Pour chaque heure au-delà de la 1^{ère} : 31 €</i>

GRANGE DOISNEAU	Mise à disposition gratuite une semaine par an, pour les particuliers, comités de quartier et associations organisant une exposition ouverte au public.
------------------------	---

LOCATION D'EQUIPEMENTS SPORTIFS

Associations montoises	Tout équipement sportif - Gratuit
------------------------	-----------------------------------

SALLES	Associations hors Monts Touraine Vallée de l'Indre		Associations hors territoire communautaire et entreprises	
	1/2 journée 9h -13h ou 14h -18h	Journée 8h - 23h	1/2 journée 9h -13h ou 14h -18h	Journée 8h -23h
Complexe sportif de Bois Foucher				
Gymnase (Grande salle)	41 €	161 €	51 €	201 €
Dojo	11 €	41 €	16 €	61 €
Salle parquet	11 €	41 €	16 €	61 €
Complexe des Griffonnes				
	51 €	201 €	101 €	402 €
Complexe sportif des Hautes Varennes				
Salle Claude Marionneau	51 €	201 €	61 €	241 €
Dojo Raymond Quettier	21 €	81 €	26 €	101 €
Salle Polyvalente	26 €	101 €	31 €	121 €
Structures artificielles d'escalade				
Facturation à l'heure pour tous les clubs extérieurs à Monts			21 €	

Tennis Municipaux	
Habitants de la CCTVI, personnel de la commune, et licenciés AS Monts Tennis 1 heure par semaine	Gratuit

Les associations entrant dans l'une des catégories suivantes sont facturées au tarif « Entreprises » :

- les associations dont le fonctionnement n'est pas démocratique, pour lesquelles une des deux conditions suivantes n'est pas remplie :
 - **l'élection démocratique** régulière et périodique des dirigeants, à laquelle sont incités à participer l'ensemble des adhérents de l'association,
 - **un contrôle effectif sur la gestion** de l'organisme effectué par les membres de l'association,
- les associations de sport professionnel ; au moins un des sportifs du club, **vie du salaire** versé par l'association pour **pratiquer sa discipline sportive**,
- les associations de sport en entreprise ; plus de 50% des adhérents sont **des salariés ou leurs ayant droit**, d'une même personnalité juridique.

Envoyé en préfecture le 20/01/2022

Reçu en préfecture le 20/01/2022

Affiché le 20/01/2022



ID : 037-213701592-20220118-20220104B-DE

CIMETIERE

Intitulés	Durée	Renouvellement de concessions de 1 m ²	Renouvellement et nouvelles concessions de concessions de 2 m ²
Concession dans les cimetières	15 ans	36 €	72 €
	30 ans	66 €	126 €
	50 ans	102 €	195 €
Columbarium Concession d'une case 40 x 40 <i>(comprend un monument en granit)</i>	15 ans	366 €	
	30 ans	597 €	
Concessions cinéraires Concession d'un emplacement 80 x 80 <i>(comprend le mini caveau)</i>	15 ans	105 €	
	30 ans	201 €	
	50 ans	315 €	

DROITS DE PLACE ET MARCHÉ

Droits de place au marché forain du samedi et mercredi matin	Occasionnel : facturation à la journée par mètre linéaire accessible au public.	2 €
	Abonnement annuel par mètre linéaire accessible au public (en cas de défaut de paiement de l'abonnement, le commerçant devra s'acquitter d'un droit de place occasionnel).	61 €
Emplacement voie publique	Camion magasin (outillages et autres articles) par jour de vente.	121 €
Occupation du domaine public par les commerçants	Par les commerçants disposant d'un local commercial à Monts (un arrêté d'autorisation personnelle d'occupation temporaire du domaine public devra être établi).	
	Terrasses (tarif mensuel)	1 €
Occupation du domaine public par les commerçants	Par les commerçants ambulants tels cirques, manèges, spectacles (hors marché forain).	
	Occasionnel : facturation à la journée sans électricité.	10 €
	Occasionnel : facturation à la journée avec électricité.	20 €
	Abonnement annuel 1 jour par semaine, sans électricité.	292 €
	Abonnement annuel 1 jour par semaine, avec électricité.	433 €
Emplacement de taxis	Abonnement annuel par véhicule.	41 €

Envoyé en préfecture le 20/01/2022

Reçu en préfecture le 20/01/2022

Affiché le 20/01/2022

SLOW

ID : 037-213701592-20220118-20220104B-DE

PHOTOCOPIES

Par photocopie N/B délivrée au public sauf dossiers administratifs	0,50 €
Par photocopie N/B délivrée au public pour dossiers administratifs	Gratuit
Par photocopie N/B délivrée aux associations montoises	Gratuit

MATERIELS

Prêt du matériel de sonorisation de la ville	
Aux associations	Gratuit
Aux entreprises, particuliers et structures publiques lors d'une location de salle	100 €

Envoyé en préfecture le 20/01/2022

Reçu en préfecture le 20/01/2022

Affiché le 20/01/2022



ID : 037-213701592-20220118-20220104B-DE

CAUTIONS

Salle	Cauton dégradation	Cauton ménage
Espace Jean Cocteau	600 €	100 €
Salle des Griffonnes	500 €	100€
Grange Doisneau	300 €	50 €
Salle Saint Exupéry	400 €	100 €
Salle Jacques Maurice	300 €	Sans objet

Salle	Cauton dégradation	Cauton ménage
Equipements sportifs	600 €	100 €

Par badge d'accès aux équipements municipaux remis	20 €
Par clé des bâtiments municipaux remise	50 €

Délibération n°2019.04.09 du 23 avril 2019

Prêt du matériel de sonorisation de la ville	
Aux associations <i>Délibération n°2009.07.14 du 22 octobre 2009</i>	500 €
Aux entreprises, particuliers et structures publiques	1.000 €

Prêt de matériel pour le mini-golf municipal : un club et une balle	35 €
---	------

Délibération n°2017.04.06 du 17 mai 2017


Prêt du minibus aux associations	1.000 €
----------------------------------	---------

Délibération n°2020.09.13 du 15 décembre 2020

Fait à Monts,

**Le Maire,
Laurent RICHARD**



Envoyé en préfecture le 20/01/2022
 Reçu en préfecture le 20/01/2022
 Affiché le 20/01/2022 
 ID : 037-213701592-20220118-20220104B-DE

